Image not found or type unknown

Divorce - separation de biens - paiement especes travaux domicile

Par **marie95**, le **20/06/2014** à **16:27**

Bonjour
Mon mari est proprietaire de sa maison qui était notre domicile conjugal. J'ai réglé la plupart des travaux d'agrandissement par chèque et mes beaux parents ont réglé certains travaux avec et sans factures directement aux entreprises en espèces
Nous sommes sous le régime de la séparation de bien

Lors de la récompense , peux t-on considérer que les factures réglées en espèces par mes beaux parents sont un cadeau fait au couple ou doit on considérer qu'il s'agit d'un don manuel fait à mon mari puisqu'il est proprietaire du bien (sachant que rien n'a été déclaré)

NB : Les factures sont libellées au nom de Mme et Mr.
Merci de votre réponse

Cordialement
Marie

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés